



Les premières réunions du conseil municipal ont été consacrées à la mise en route de notre travail. Vous trouverez dans La Gazette les reportages sur les élections, les résultats, etc. Dans cette page spéciale publié sous la responsabilité du conseil municipal, vous lirez des informations plus officielles. La Gazette a choisi de rester une association et un journal indépendants.

Maire et adjoints

élus lors du premier conseil municipal

L'élection a eu lieu le samedi 15 mars à la salle Pierre Bertrand en fin de matinée. Ont été élus à l'unanimité :

Maire : Yves Tardieu,

1^{er} adjoint : Pierre Arnaud,

2^e adjoint : Sandrine Blanc,

3^e adjoint : Philippe de Moustier,

4^e adjoint : Majo Raffin.

Permanences

présence du maire et des adjoints à la mairie

Yves Tardieu sera présent en mairie tous les vendredis après midi de 14 h à 16 h. Pour les autres jours, tenter sa chance en fin de journée ou prendre un rendez-vous auprès du secrétariat.

Pierre Arnaud sera présent en mairie tous les mardis après midi de 13 h à 15 h.

Rappel : la mairie est ouverte au public du mardi au jeudi de 13 h à 18 h et le vendredi de 13 h à 17 h.

Les commissions

sous-titre

Lors de notre réunion du 25 mars nous avons déterminé le nombre et l'intitulé des commissions. Nous avons désigné les présidents et les membres du conseil appartenant à chacune d'elles. Nous avons également décidé de créer, chaque fois que cela sera nécessaire, des commissions spécifiques que nous appelons « commission de projet ». Elle fonctionneront le temps de mettre au point un projet et de le mener à terme.

Les commissions permanentes (le premier nommé est le président de la commission) :

- Commission *finances* : Philippe de Moustier, Guillaume Portugues, Nadine Bernard, Valéry Barbato.
- Commission *technique* : Valéry Barbato, Guillaume Portugues, Roland Fontana, Majo Raffin.
- Commission *voirie* : Jean-Laurent Macabet, Caroline Lefèvre, Roland Fontana, Jean Marie Dusuzeau.
- Commission *école et petite enfance* : Sandrine Blanc, Valéry Barbato, Aurélie Monteil.
- Commission *environnement et urbanisme* : Armelle Dénéreaz, Pierre Arnaud, Aurélie Monteil, Jean-Laurent Macabet, Jean Marie Dusuzeau.
- Commission *jeunesse, culture et loisirs* : Aurélie Monteil, Sandrine Blanc, Olivier Sac, Philippe de Moustier.
- Commission *vie économique et tourisme* : Majo Raffin, Roland Fontana, Nadine Bernard, Pierre Arnaud.
- Commission *information et communication* : Olivier Sac, Armelle Dénéreaz, Sandrine Blanc.

Délégués de la commune aux organismes extérieurs

- Syndicat intercommunal des eaux de la région Rhône-Aygues-Ouvèze (RAO) : Sandrine Blanc et Guillaume Portugues (suppléants : Aurélie Monteil et Caroline Lefèvre).

- Syndicat intercommunal pour l'aménagement de l'Aygues (SIAA) : Roland Fontana et Jean-Laurent Macabet (suppléants : Caroline Lefèvre et Valéry Barbato).

- Syndicat mixte de développement et de valorisation forestière (SMDVF) : Roland Fontana et Jean-Laurent Macabet.

- Association pour le développement du tourisme en Haut-Vaucluse (ADHTV) : Armelle Dénéreaz, Majo Raffin et Olivier Sac.

- Communauté de communes du pays Voconces (COPAVO) : Yves Tardieu, Philippe de Moustier et Valéry Barbato.

- Commission *CCAS (Centre communal d'actions sociales)* : Pierre Arnaud, Jean Marie Dusuzeau, Armelle Dénéreaz, Sandrine Blanc.
- Commission *listes électorales* : Guillaume Portugues, Jean-Laurent Macabet, Yves Tardieu, Pierre Arnaud.
- Commission *catastrophes naturelles* : Majo Raffin, Roland Fontana, Caroline Lefèvre.
- Commission *sécurité* : Yves Tardieu, Pierre Arnaud.

Les commissions de projet :

- Commission *réalisation du parking Garcia* : Pierre Arnaud, Armelle Dénéreaz, Nadine Bernard.
- Commission *conseil municipal des jeunes* : Aurélie Monteil, Sandrine Blanc, Olivier Sac.

Nous voulons que certaines commissions soient ouvertes en associant à leur travail des citoyens. Pour cela, chaque président de commission concerné s'organisera, en collaboration avec le maire, pour mettre en place ces commissions ouvertes dans le courant du mois prochain. L'objectif est d'arriver à des commissions composées de 2 à 5 élus et de 1 à 3 habitants du village. Les personnes intéressées pour participer à cette forme de travail peuvent contacter les présidents de commission ou le maire. Nous organiserons également des réunions ouvertes pour mettre en place ce travail.

Grand Prix cycliste de Villedieu

samedi 5 avril 2008 de 12 h à 18 h

Départ place de la mairie et arrivée place Charles de Gaulle. Circuit de 5,6 km en boucles : premiers départs à 13 h (9 et 12 tours) ; deuxième départ à 15 h (14 tours). Remise des prix à partir de 17 h 30 devant la mairie.

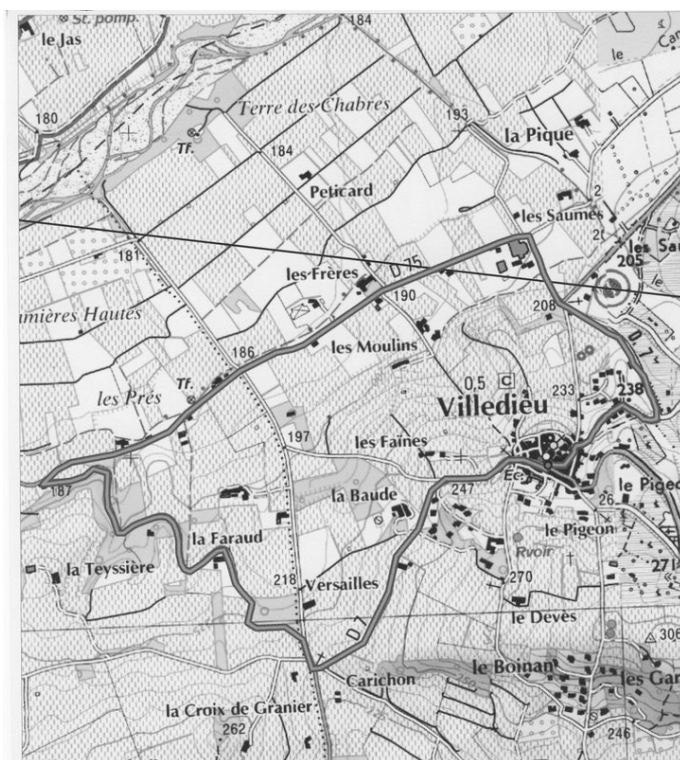
« L'Union sportive cycliste vaisonnaise organise le Grand Prix cycliste de Villedieu qui se déroulera le samedi 5 avril de 12 h à 18 h.

Nous faisons appel à vous pour respecter les règles de circulation en vigueur ce jour-là. En effet, cette course destinée aux coureurs régionaux nécessite la fermeture de la route de manière à les protéger, et organiser au mieux leur passage. La circulation des véhicules ne pourra se faire que dans le sens de la course. C'est-à-dire de la place de la mairie vers la cave co-opérative, ensuite direction Buisson, retour vers Villedieu par la côte sinuose, traversée du carrefour et remontée vers le village par La Baude.

Merci à tous de bien vouloir nous aider à faire que ce Grand Prix cycliste se déroule dans de bonnes conditions et que les coureurs soient satisfaits de l'organisation et prennent plaisir à y participer.

Nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de la remise des prix qui clôturera cette course à partir de 17 h 30 sur la place de la mairie. »

Le président de l' U.S.C.V.
Jorge Pérèz



Informations diverses

- Le lundi 17 mars, la commune s'est associée à l'hommage national aux poilus. c'est pour cela que le glas à sonné et que les drapeaux étaient en berne.
- Michel Muller reste responsable de la salle polyvalente. Il convient donc de le contacter dans les mêmes conditions qu'auparavant.
- Prochaines réunions du conseil : mardi 8 avril à 20 h 30, mardi 29 avril à 21 h.
- Assemblée générale du comité des fêtes : lundi 7 avril à 20 h 30 à la salle des associations.
- Première réunion du conseil communautaire de la Copavo : vendredi 4 avril à 18 h à la salle des fêtes de Saint-Romain-en-Viennois.